

## Newsletter septembre 2016



Bonjour à tous,

Et bienvenue aux nouveaux adhérents qui nous ont rejoints (n'hésitez pas à vous inscrire et à vous présenter sur notre mailing-list! Pour cela, envoyez votre demande d'inscription à [webmaster@formindep.org](mailto:webmaster@formindep.org)).

Voici les dernières nouvelles du Formindep. Les projets de long terme se poursuivent, avec le projet Scorecard et la coopération avec l'ANEMF, les interventions dans les facultés, le travail du groupe Cancer Rose, le plaidoyer dans le cadre des lois Santé ou Sapin.

Le Formindep est maintenant bien identifié comme une source de référence par les journalistes, qui nous sollicitent fréquemment, et auxquels nous sommes maintenant en mesure de proposer des sujets, et depuis peu par d'autres acteurs. La Cour des Comptes nous sollicite désormais sur les sujets de santé, ce qui est encourageant.

Force est de constater malheureusement que les notions de liens et conflits d'intérêts, les mécanismes d'influence, leurs risques sanitaires restent largement incompris des élus, des administrations, des médias. Changer les mentalités sera un travail de longue haleine et demandera que nous unissions nos forces.

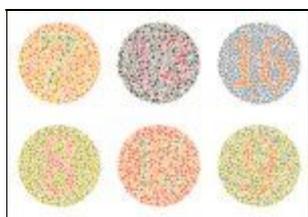
La mise en réseau avec d'autres partenaires (SNJMG, Collectif Europe et Médicaments, associations de patients indépendantes) qui n'en est qu'à ses débuts devrait nous permettre de gagner en efficacité pour porter nos actions et nos messages.

Notre **assemblée générale** aura lieu le week end du **19-20 novembre à Paris**. Notez d'ores et déjà la date, et n'oubliez pas bien sûr de [renouveler votre cotisation](#) d'ici là!  
(Si vous avez des difficultés pour couvrir les frais de transport ou d'hébergement, écrivez à [anne\\_chailleu@yahoo.fr](mailto:anne_chailleu@yahoo.fr) )

L'AG est l'occasion notamment de renouveler le conseil d'administration et le bureau. Les personnes intéressées peuvent contacter les membres actuels pour avoir plus de précisions sur ce rôle.

Au plaisir de vous retrouver le 19 novembre,  
Anne Chailleu, présidente du Formindep

# Dépistage des cancers



5 septembre 2016 : **Cancer : des chiffres et des hommes**

La survie à 5 ans augmente dans les 3 cancers les plus fréquents. Le malentendu.

[Dernier article](#) paru sur notre site (**A. Chailleu**)

16 janvier 2016 : [Au nom de tous les seins, Relecture d'un documentaire télévisuel](#)

Un **article** poignant de **Thierry Gourgues** sur le site du Formindep

12 janvier 2016 : [Incertain dépistage organisé - Au nom de tous les seins / documentaire](#) à voir de Coline Tison (**France5**)

Avec la participation des membres du Formindep et du groupe Cancer Rose (**Matthieu Yver**).

27 décembre 2015 : **2 articles de Thierry Gourgues** sur notre site :

- [Autosurveillance active spontanée - Histoire d'un libre choix](#)

- [La martingale du dépistage tourne encore - Réflexion sur la biopsie, étape obligée du surdiagnostic](#)

8 octobre 2015 : [Un dépistage inadapté au génie évolutif de la maladie, condamné à l'inefficacité](#) - Démystifier le diagnostic précoce par la

mammographie : un **article de Bernard Duperrey** sur le site du Formindep

# Campagne de communication du groupe

## Cancer-Rose

A noter sur vos agendas:

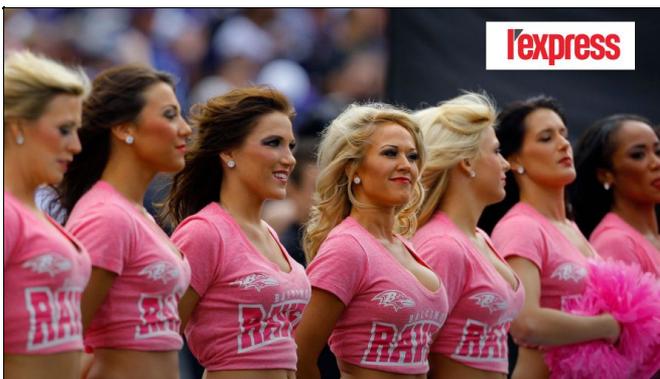


**Conférence de presse le mardi 27 septembre 2016 à 14.00**  
**Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme,**  
**38 rue Saint Sabin 75011 Paris**  
(M° Breguet-Sabin, Chemin Vert)

A cette occasion le collectif présentera une nouvelle brochure simplifiée et une vidéo de sensibilisation, réalisée grâce au crowdfunding.

Pour rappel ces éléments de la campagne 2015 sont toujours disponibles:

Octobre 2015 : Cancer Rose propose une [brochure d'information sur le dépistage](#)

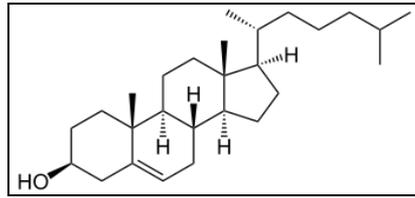


12 octobre 2015 : [Cancer du sein: "Stop à la guimauve d'Octobre rose"](#) - un article dans l'Express avec Cécile Bour du collectif "Cancer rose"

12 octobre 2015 : [DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN - "Ne pas s'y soumettre n'est pas une faute"](#) sur le site de Paris Match



# Cholestérol et conflits d'intérêts



6 octobre 2015 : Diffusion sur France5 dans Enquête de santé “**Le Danger Du Cholestérol Mythe Ou Réalité**” : [documentaire](#) à voir sur la construction du savoir scientifique autour du cholestérol suivi d'un [débat](#) avec Prescrire et... des leaders d'opinion.

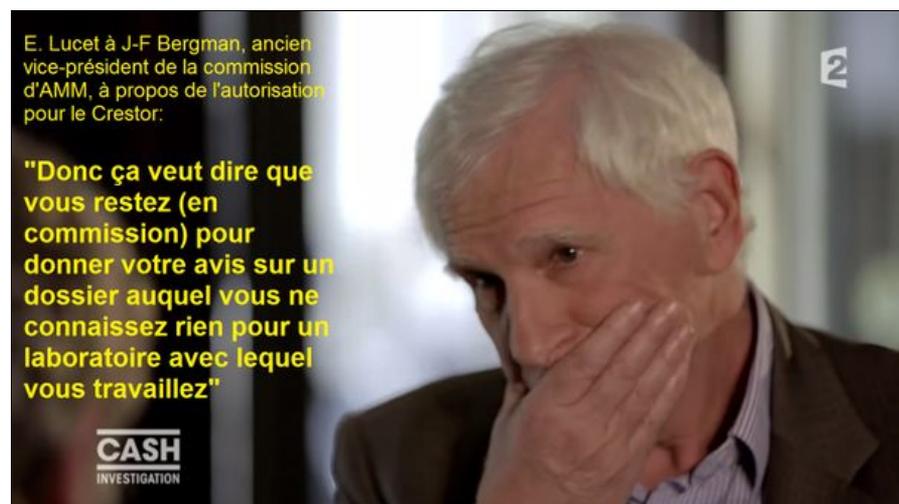


22 octobre 2015 : dans un **article paru sur notre site**, **Sylvain Duval** analyse les conflits d'intérêts à la suite de l'émission :

[Des conflits d'intérêts cachés devant un million de téléspectateurs - De l'intérêt de la loi Kouchner](#)

A voir également, sur le thème des **statines**, l'excellent [Cash Investigation](#) du 15 septembre 2015.

[Extrait JF Bergman](#) (sur l'expertise sanitaire à l'ANSM)



21 septembre 2015 : “Corruptions et crédulité en médecine”, le **dernier livre de Philippe EVEN** [commenté par Jean-Sébastien Borde](#)

# Petite revue de presse sur la sortie du livret de la Troupe du RIRE



Ce collectif d'étudiants en médecine a réalisé un livret de sensibilisation aux techniques d'influence rencontrées pendant les études médicales et dans l'exercice de la profession de soignant.

Une success story: financé initialement par les auteurs et le Formindep, le livret a pris son envol avec un crowdfunding et une diffusion aujourd'hui à plus de 10 000 exemplaires dans les facultés.

<https://www.arizuka.com/projects/independance-pharmaceutique>

Le livret est toujours téléchargeable sur le [site du Formindep](#) .

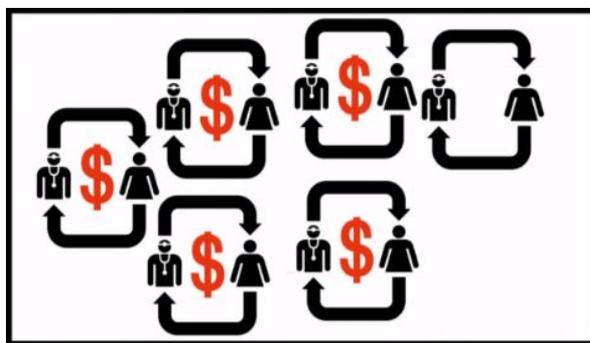


1er octobre 2015 : **Le livret remporte le Prix**

**Prescrire**, la Troupe du RIRE témoigne de situations rencontrées, dans une [vidéo](#) :

“Comment vous dire?...”

octobre 2015 : la [vidéo de présentation](#) du livret de la Troupe du RIRE, ou comment expliquer l'influence en 3 minutes!



29 mars 2016 : paraît un excellent [article paraît sur le site Bastamag](#) à propos de l'**indépendance de la formation des étudiants** (participation de la Troupe du Rire, Paul Scheffer)

mars 2016 : interview de Paul Scheffer dans le [bulletin du SNJMG](#) (p13) et présentation du livret de la TDR (p17)

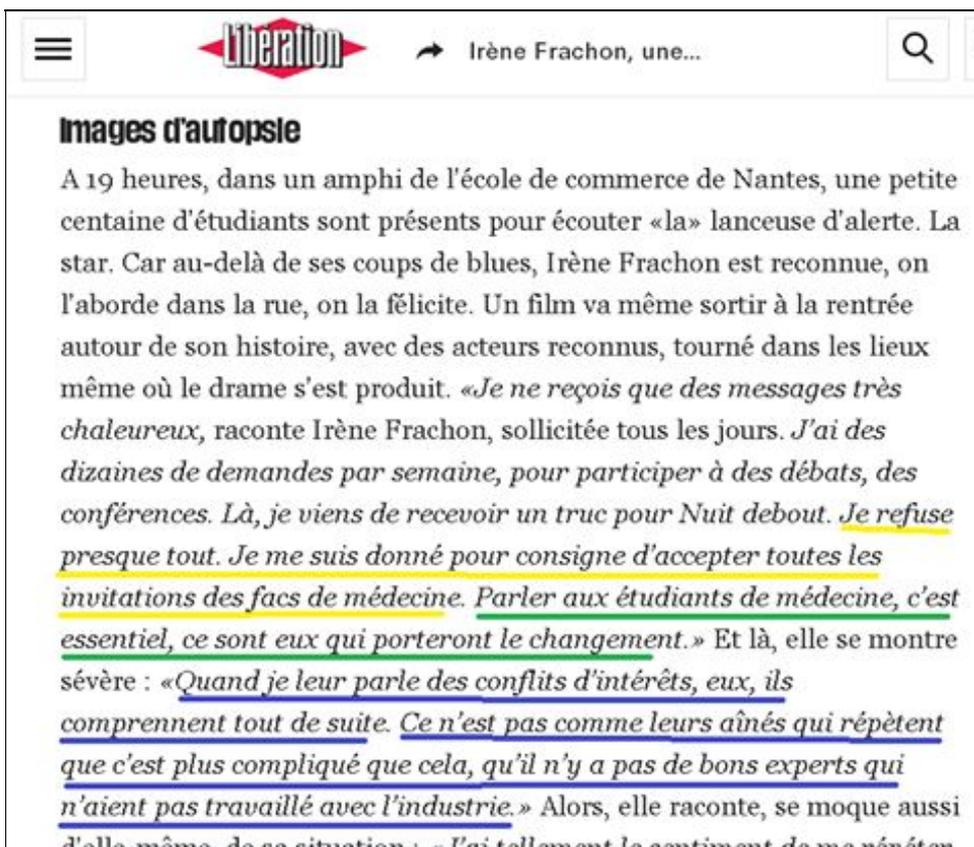
26 février 2016 : Le livret de la Troupe du Rire présenté au [journal de la santé](#)

17 février 2016 : [Des jeunes médecins s'attaquent par le rire à la surconsommation de médicaments](#) - **article** sur **Reporterre.net**

10 février 2016 : [Étudiants en médecine, ils publient un « manuel d'autodéfense » face à l'influence des laboratoires pharmaceutiques](#) - bon article sur **Vice News**

8 février 2016 : le livret dans [le Parisien](#)

3 octobre 2015 : Remise du prix Prescrire à la Troupe du rire pour son livret. Présentation par Bruno Toussaint sur [France Inter](#)



The screenshot shows a web browser interface with the Libération logo at the top. The article title is "Images d'autopsie" and the author is Irène Frachon. The text discusses her role as a whistleblower in the pharmaceutical industry and her impact on medical students. Key phrases are highlighted in yellow and green.

**Images d'autopsie**

A 19 heures, dans un amphi de l'école de commerce de Nantes, une petite centaine d'étudiants sont présents pour écouter «la» lanceuse d'alerte. La star. Car au-delà de ses coups de blues, Irène Frachon est reconnue, on l'aborde dans la rue, on la félicite. Un film va même sortir à la rentrée autour de son histoire, avec des acteurs reconnus, tourné dans les lieux même où le drame s'est produit. *«Je ne reçois que des messages très chaleureux, raconte Irène Frachon, sollicitée tous les jours. J'ai des dizaines de demandes par semaine, pour participer à des débats, des conférences. Là, je viens de recevoir un truc pour Nuit debout. Je refuse presque tout. Je me suis donné pour consigne d'accepter toutes les invitations des facs de médecine. Parler aux étudiants de médecine, c'est essentiel, ce sont eux qui porteront le changement.»* Et là, elle se montre sévère : *«Quand je leur parle des conflits d'intérêts, eux, ils comprennent tout de suite. Ce n'est pas comme leurs aînés qui répètent que c'est plus compliqué que cela, qu'il n'y a pas de bons experts qui n'aient pas travaillé avec l'industrie.»* Alors, elle raconte, se moque aussi d'elle-même, de sa situation : *«L'ai tellement le sentiment de me répéter*

23 mai 2016 : Irène Frachon s'exprime à **propos des étudiants en médecine** dans [Libération](#)

# Retour : Première journée nationale consacrée à la formation à l'indépendance dans les études médicales



Une journée organisée par **Pierre Frouard**, médecin, enseignant, membre de Prescrire et du Formindep, ainsi que **Paul Scheffer**, doctorant en sciences de l'éducation, membre du Formindep.

*le 30 avril 2016 dans les locaux de la revue Prescrire*

Samedi 30 avril 2016 une **soixantaine d'invités** se sont réunis à **Paris** à l'occasion de la **première journée nationale consacrée à la formation à l'indépendance dans les études médicales.**

**Une influence néfaste des firmes pharmaceutiques, dès l'université.** En France comme ailleurs, les firmes pharmaceutiques dépensent une part importante de leur budget en promotion, dans un contexte marqué depuis des années par une panne de l'innovation. Les risques liés à une utilisation inappropriée des médicaments sont pourtant bien connus : surmortalité et effets indésirables graves liés à une utilisation inappropriée des médicaments ; scandales sanitaires à répétition (Vioxx<sup>o</sup>, Mediator<sup>o</sup>, pilules de "3e" génération, etc.).

Les firmes sont omniprésentes dans l'ensemble de la formation des médecins, dès l'université, principalement sur les lieux de stage hospitaliers. De nombreuses études ont montré que cette présence des firmes à l'université influe négativement sur la prescription ultérieure, à la fois qualitativement et quantitativement. L'implication des firmes dans la formation est souvent perçue comme une norme acceptable est **son influence souvent minimisée voire niée.**

**Des étudiants mal préparés.** Les facultés de médecine ont la responsabilité de former les futurs médecins à bien prescrire. La place centrale qu'occupe les médicaments (et les dispositifs médicaux) dans la prescription médicale devrait conduire les facultés non seulement à mieux former les étudiants à l'utilisation rationnelle des médicaments, mais aussi à les former à comprendre et à répondre à la promotion pharmaceutique. Malheureusement **cette formation est absente en France**, en dehors de quelques initiatives locales. **Des initiatives étrangères existent**, notamment celle menée par l'association américaine des étudiants en médecine (**AMSA**).

**Rassembler les acteurs en faveur d'une formation indépendante.** L'objectif de la journée était de rassembler les acteurs de la formation initiale en France, pour mutualiser les expériences pédagogiques françaises et internationales, et les ressources en la matière ; pour élaborer des outils et des stratégies

afin que la formation à l'indépendance trouve toute sa place au sein de la formation initiale des futurs médecins.

**Plus de 60 personnes de toute la France et de l'étranger.** L'objectif est plus qu'atteint, avec une soixantaine d'invités de parcours et de formation divers : des étudiants dont des **représentants syndicaux étudiants (ANEMF, ISNAR-IMG, ISNI)**, la **Troupe du Rire**, des **étudiants italiens** du syndicat SISM, des **syndicats de médecins (SNJMG, SMG)**, des **enseignants et maîtres de stage** universitaires de plusieurs facultés françaises, des **médecins et pharmaciens**, des **chercheurs en sciences humaines et sociales** (historiens, anthropologues, sociologues, etc.), des **spécialistes en pédagogie médicale**, une **association de patients**, une **société savante (SFTG)**, des associations (**Health Action International, Prescrire, Formindep**), une attachée sénatoriale, etc.

**Conclusion : travailler ensemble vers plus d'indépendance.** Former à l'indépendance les futurs médecins est une nécessité sanitaire et éthique. Pour ce faire, il est indispensable de repenser la formation à l'esprit critique et à l'indépendance, dès le début des études de médecine. L'élaboration des enseignements à la faculté devrait impliquer des étudiants, des patients et des enseignants en sciences humaines et sociales. Une réflexion en profondeur devrait être menée sur les méthodes pédagogiques et sur l'organisation générale des études pour valoriser une prise en compte de cette problématique. Les médecins qui encadrent des étudiants sur les lieux de stage hospitaliers et ambulatoires devraient être conscients du rôle essentiel qu'ils jouent en tant que modèles. Plus généralement, la formation à l'indépendance doit s'inscrire dans une démarche globale de politiques publiques des facultés de médecine en faveur de l'indépendance, incluant notamment l'interdiction des firmes dans les facultés et sur les lieux de stage.



**Liens vers les vidéos de la journée**

## [Ensemble des vidéos](#)

9h30 – 10h - **État des lieux de la formation initiale en médecine** en matière d'indépendance :  
[Pierre Frouard, Paul Scheffer](#)

10h – 11h - Présentation de la **campagne Just Medicine états-unienne et des initiatives étudiantes en France** :

[Paul Scheffer](#),

[Raphaël Dachicourt](#) (ANEMF),

[Marica et Karim](#) (La Troupe du Rire),

[Emilie Frelat](#) (SNJMG),

[Etienne Foisset](#), médecin généraliste auteur d'une thèse en médecine sur l'impact de la visite médicale sur les prescriptions.

[Questions et témoignages du public](#)

11h – 12h - **Initiatives pédagogiques existantes en France** :

[Introduction](#),

[Solène Lellinger](#) (Strasbourg),

[Jonathan Simon](#) (Lyon),

[Nicole Bornsztein](#), maître de stage,

[Pierre Frouard](#) (Rennes).

[Questions et témoignages du public](#)

12h-12h20 - **Synthèse subjective de la matinée** par un « Grand témoin » :

[Luigi Flora](#) - Docteur en sciences de l'éducation, spécialiste de la question des patients formateurs.

14h – 15h - **Quelle utilisation possible du manuel d'enseignement OMS/HAS** "Comprendre et répondre à la promotion de l'industrie pharmaceutique et y répondre" **et des autres ressources** pédagogiques existantes ?

[Pierre Chirac](#) (Prescrire),

[Armel Sevestre](#) (Formindep),

[Paul Scheffer](#).

[Questions et témoignages du public](#)

15h – 16h - Dans quelle mesure le **programme d'enseignement proposé par l'AMSA** (Just Medicine Curriculum) peut servir de document de référence pour développer la formation à l'indépendance en France?

[Paul Scheffer](#),

[Raphaël Dachicourt](#) (ANEMF).

[Anecdote, questions et témoignages](#)

16h – 17h - **Quel développement possible de la formation à l'indépendance en médecine ?**

[Introduction](#)

Table ronde avec

[Corentin Lacroix](#) (ISNAR),

[Guillaume Ah-Ting](#) (ISNI).

[Questions et témoignages du public](#)

17h-17h20 - **Synthèse subjective** de l'après-midi par un « Grand témoin » :

[Jean Jouquan](#) - Ancien vice-doyen aux études médicales de l'Université de Brest, et rédacteur en chef de la revue Pédagogie médicale.



29 mai 2016 : [L'émission Etat de santé](#), sur la chaîne LCP, revient sur la journée sur l'indépendance des études médicales.

# Plaidoyer



Le Formindep a débuté cette année dans le plaidoyer, avec le **dépôt par un sénateur d'amendements au projet de loi Santé** que nous avons suggérés. A notre bonne surprise, plusieurs ont été adoptés, y compris par les élus des autres groupes.

Ces amendements ont notamment **permis de préciser les données de la base transparence**, ou encore **d'étendre explicitement à la formation médicale initiale comme continue l'obligation de déclaration d'intérêts**.

Le texte final a fait l'objet d'un recours du groupe LR devant le conseil constitutionnel, qui a été rejeté:

<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/les-decisions/acces-par-date/decisions-depuis-1959/2016/2015-727-dc/decision-n-2015-727-dc-du-21-janvier-2016.146887.html>

Les termes de cette décision sont très encourageants, car **le Conseil Constitutionnel précise que l'intérêt pour la santé publique de la transparence des liens d'intérêts doit prévaloir sur l'atteinte à la vie privée ou au secret commercial que cette transparence peut occasionner**. La transparence est ainsi consacrée comme outil de santé publique, et la sauvegarde de la santé publique réaffirmée comme principe constitutionnel.

Nous allons tenter désormais de poursuivre cet effort de veille et de plaidoyer lorsque des textes de loi peuvent relever de l'objet de l'association.

## Fil d'actualités



22 juin 2016 :

"Innovation, ça veut juste dire nouveau, pas progrès"

Intervention de Pierre Chirac pour **Prescrire** à

**l'Assemblée Nationale** devant la commission des affaires sociales, dans le cadre des auditions relatives au **prix des médicaments** : [lien direct](#), [intégralité des débats](#)

15 juin 2016 : Parution d'un article sur les **conflits d'intérêts** autour du **Sovaldi** et son prix dans le **Canard Enchaîné**

en rapport à [l'article de François Pesty](#)



Sur le même sujet, voir le [Envoyé Spécial](#) du 11 février 2016 (Participation de **François Pesty** pour le **Formindep**)

13 juin 2016 : lancement de la [campagne choc de Médecin du Monde](#) sur le prix des médicaments malgré la **censure des annonceurs** des transports en commun parisiens.

Reprise ici sur les **réseaux sociaux**

 **Formindep** a partagé la publication de KissKissBankBank.  
14 juin, 23:25 · 🌐

Vous ne verrez pas ces affiches dans le métro ou les abribus du fait de la censure des annonceurs, collez les sur vos murs Facebook!

**CHAQUE ANNÉE EN FRANCE LE CANCER RAPPORTE 2,4 MILLIARDS D'EUROS.**

Signez la pétition pour faire baisser le prix des médicaments sur [www.leprixdelavie.com](http://www.leprixdelavie.com)



**SEUL 1% DES FRANÇAIS PEUT SE PERMETTRE D'AVOIR UNE HEPATITE C.**

**LE MELANOME C'EST QUOI EXACTEMENT? C'EST 4 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES.**

**LE CHOLESTEROL? UN PLACEMENT A FORTE RENTABILITE ET GARANTI SANS RISQUE.**

KissKissBankBank a ajouté 10 photos.  
14 juin, 11:32 · 🌐

★ INSPIRATION ENGAGÉE ★  
Cette campagne de Médecins du Monde France a été interdite d'affichage... Affichez-la sur vos murs facebook ! #LePrixdeLaVie  
La pétition : ▶ [bit.ly/1ZL35Bs](http://bit.ly/1ZL35Bs)

👍 J'aime la Page



Prix des médicaments : **A ré-écouter**, une [émission radio France Inter du 1er juillet 2015](#) : débat avec le LEEM, Michèle Rivasi et Anne Chailleu pour le Formindep

11 mai 2016 : Après avoir été consulté sur le **nouveau projet de décret transparence** -qui se fait encore attendre, actuellement examiné par le Conseil d'Etat - le Formindep interpelle (à nouveau) le Ministère qui met des poutres dans les roues de la transparence : [Communiqué](#)



relayé par le **Canard Enchaîné** :

... ancien maire de Quimper, qui aime à « jouer le rôle de facilitateur » entre l'exécutif et l'industriel. Autrement dit, il l'aide à atterrir...

## Touraine remet une couche de sombre transparence

**R**ENDRE publiques les sommes que les labos versent aux toubibs ? Pouah ! L'industrie pharmaceutique ne veut pas de cette transparence. Ça tombe bien : Marisol Touraine ne cesse de voler à son secours pour escamoter cette obligation, votée... en 2011 et méthodiquement torpillée depuis. Un décret en préparation prévoit, cinq ans après, de rendre publics les montants de ces contrats, mais le projet de texte, consulté par « Le Canard », noie soigneusement le poisson et offre un nouveau boulevard à l'industrie pour planquer des conflits d'intérêts. Ça valait la peine d'attendre.

Cette course de lenteur commence, en décembre 2011, avec la loi Bertrand. Votée après l'affaire du Mediator, elle prévoyait de publier tous les contrats signés entre les labos et les médecins. Las ! en mai 2013, Touraine pond un premier décret qui

hache menu l'esprit de la loi : seuls les montants des petits cadeaux, du genre resto ou frais de déplacement lors d'un congrès, sont désormais rendus publics. Les montants des contrats, eux, restent secrets, alors qu'ils peuvent atteindre des dizaines, voire des centaines de milliers d'euros !

### Décret décrépi

C'est tellement gros que l'Ordre des médecins, qui préfère la transparence à de nouveaux scandales, s'en étouffe : avec le Formindep, une association de médecins indépendants, il saisit le Conseil d'Etat pour contester le décret. En février 2015, victoire ! le Conseil d'Etat inflige un camouflet à Touraine : le montant des contrats doit bien être rendu public. Et, comme la loi remonte à 2011, l'obligation est forcément rétroactive. Ouvrez le couvercle !

Mais Touraine le tient encore bien fermé : au lieu de corriger l'ancien décret, en ajoutant le mot « montant », elle décide de pondre d'abord un article de loi, paumé au milieu de sa loi Santé, qui n'ajoute rien au texte de 2011. Et de se féliciter sans rougir, en novembre dernier, devant l'Assemblée : « Nous renforçons la transparence entre les professionnels de santé et les acteurs industriels, en rendant publics l'ensemble des conventions d'expertise, les avantages en nature et leurs montants. » Bravo ! On va tout savoir...

Sauf que le projet de décret omet cette expression cruciale : « bénéficiaire final ». Or un tas de contrats sont signés non pas entre un labo et un médecin, mais entre un labo et une association de recherche montée par un toubib. « Si le décret ne prévoit pas clairement de désigner le bénéficiaire final, les laboratoires pourront se contenter de publier le nom de l'association-écran », s'inquiète le Dr François Rousselot, à l'Ordre des médecins. Un nouveau tour de passe-passe ?

Décidément elliptique, le projet de décret reste muet sur la rétroactivité. « Le Conseil d'Etat l'a confirmé : les rémunérations doivent être publiées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 », tempête le Formindep. Mais, si le décret ne précise rien, il s'appliquera à compter de la loi Touraine, soit en janvier 2016...

Pour les labos, le temps gagné, c'est la santé !

**Isabelle Barré**

**ON SE PERD AVEC LES GROS SOUS**

SARKO VEUT AUGMENTER DE 32 MILLIARDS LES DÉPENSES MILITAIRES!

SUR LES FONDS DE BYGMALION?!



## LE TÉLÉPHONE SONNE

par Nicolas Demorand  
du lundi au jeudi de 19h15 à 20h

l'émission | (ré)écouter | à venir | contactez-nous | podcast +

l'émission du **jeudi 12 mai 2016**

### Santé : en finir avec les conflits d'intérêts

commentaire

12 mai 2016 : Anne Chailleu invitée au [Téléphone Sonne](#) pour le Formindep avec Patrick Errard du LEEM. L'animateur est en forme et les interventions des auditeurs sont édifiantes.

7 avril 2016 : Un [communiqué de presse commun](#) pour soutenir les prises de position de **M. Hirsch** concernant les **conflits d'intérêts à l'AP-HP** la semaine précédente. Le Formindep a été auditionné par la commission de l'AP-HP.



Un [article du Monde](#) sur la volonté de l'AP-HP de **réguler la visite médicale** en son sein.



Cour des comptes

23 mars 2016 :

Dans un [rapport sur les conflits d'intérêts](#) dans le domaine de la santé, la **Cour des comptes** note des « failles majeures » au sein du système de santé. Le Formindep a été auditionné.

Un [article paru dans Ouest France](#)

16 mars 2016 : un article paraît sur notre site pour rappeler les valeurs du Formindep : [Ce que nous sommes, ce que nous ne sommes pas](#) .



**Vaccins : « C'est le manque de transparence qui alimente la défiance »**

Alors que la justice vient de rendre un non-lieu dans l'enquête sur le vaccin contre l'hépatite B, Anne Chailieu, présidente de l'association Formindep, regrette le peu...

LEMONDE.FR/SANTE/ARTICLE/...

15 mars 2016 : **Anne Chailieu** est interviewée sur les conflits d'intérêts en matière de vaccination, dans un [article du Monde](#) .

7 mars 2016 : [Les petits arrangements de la nouvelle présidente de la Haute autorité de santé](#)

un article de PASCALE PASCARIELLO paru dans **MEDIAPART** avec la participation du Formindep.

“**Agnès Buzyn**, qui prend ce lundi ses fonctions à la tête de la **haute-autorité de santé (HAS)**, acteur clé du système de santé français, **considère que les liens d'intérêt entre experts et laboratoires pharmaceutiques sont un gage de compétence**. Plusieurs militants de la transparence comme le docteur Irène Frachon, à l'origine du scandale du Mediator, s'inquiètent auprès de Mediapart.”



15 février 2016 :

"C'était très simple à comprendre depuis plus de 10 ans (*pour les autorités de l'époque*) : le **Médiator** est un poison qui ne sert à rien" Irène Frachon

Retour sur l'[Affaire Médiator dans "Affaire Sensible"](#) sur France Inter

(Re-) Découvrez des dizaines d'autres **vidéos** sur les **scandales sanitaires et les conflits d'intérêts en santé** sur la [chaîne Youtube du Formindep](#)

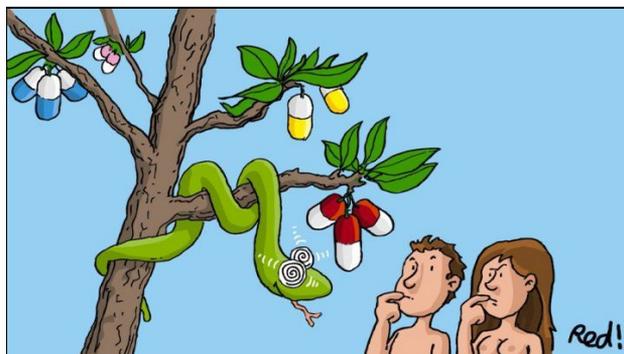


22 février 2016 : [Démocratie Sanitaire mes couilles](#) - Marisol Touraine réinvente la démocratie à la mode soviétique

**Dominique Dupagne** relate la **démission d'un jeune fonctionnaire d'une instance de la "démocratie" sanitaire**.

10 février 2016 : [Les cinq méthodes de l'industrie pharmaceutique pour nous bourrer de médicaments inutiles](#)

un bon article de vulgarisation des **stratégies d'influence employées par Big Pharma** dans Reporterre.net



8 février 2016 : **La transparence est une course de fond /Loi "sunshine" : quatre ans et toujours pas appliquée** - [Article sur le site du Formindep](#)

Le 21 janvier 2016, le Conseil Constitutionnel jugeait l'article 178 de la loi « modernisation de notre système de santé » conforme à la Constitution. La transparence des contrats des personnels de santé avec les industries de santé serait-elle enfin acquise ? Retour sur 4 années de tergiversations, 4 années d'obstruction des firmes, des élus, du gouvernement, et perspectives pour un futur qu'on espère cette fois proche, mais encore incertain.



20 janvier 2016 :

*"Les facs américaines de Stanford, Harvard, John Hopkins, et la Californian University ont appliqué des règles strictes de gestion des conflits d'intérêts et sont également les plus performantes en matière de recherche"*

**Jean-Sébastien Borde**, vice-président du Formindep est auditionné par la **Commission des Affaires Sociales du Sénat**.

[Montage de son intervention](#)



6 janvier 2016 : **L'opacité suspecte qui entoure la Commission Scientifique « Indépendante » (CSI)** - Le Formindep met (de nouveau) en cause l'OGDPC qui pilote le dispositif de formation continue des professionnels de santé

un **article de Louis-Adrien Delarue** paru [sur notre site](#)

2 novembre 2015 : [La déontologue de l'Assemblée nationale était payée par l'industrie pharmaceutique](#) - **Le Figaro**

Une [vidéo](#) confondante : la **déontologue de l'assemblée**, Noëlle Lenoir, déjà épinglée par Elise Lucet en 2014



30 octobre 2015 : **Infirmières sous influence?** [débat](#) organisé par Infirmieremag, avec la participation de **Nathalie Dallard** du Formindep et de la **Troupe de RIRE**.

1er octobre 2015 : [Les laboratoires pharmaceutiques en accusation](#) un **article de Paul Scheffer**, administrateur du Formindep, dans le **Monde Diplomatique**

Les derniers articles de la rubrique Alter-tabacologie sur notre site

16 mars 2016 : [De l'Éthique de Spinoza à l'éthique médicale](#)

Éric Delassus est professeur de philosophie au lycée de Bourges. Il intervient à l'hôpital pour aider médecins et malades face aux décisions angoissantes, aux douleurs et à la mort. Son livre montre ce que peut leur apporter la philosophie de Spinoza, à qui j'avais consacré un article d'Altertabacologie à propos des dépendances.

De la lecture (difficile) de l'Éthique, j'avais retenu que nulle puissance ou autorité transcendante ne dicte à l'Homme une morale. Il ne suit donc aucune Loi révélée, (...)

25 novembre 2015 : [Herbe, école et Colbert](#)

La politique purement répressive à l'encontre du cannabis ignore la spécificité des dépendances. Elle ne réussit pas à endiguer l'essor considérable de sa consommation, pour le plus grand profit de maffias. Elles exploitent des jeunes incultes qui ne voient d'autre avenir que dans la délinquance. Il faut reconnaître cet échec total, et peut-être appliquer la recette du "Grand Colbert" pour le tabac.

